

L'environnement à l'époque moderne

II Émilie-Anne Pépy – 979-10-231-2246-6





Alors que l'environnement se place, en ce début de XXI^e siècle, au cœur des réflexions sociétales et politiques, le regard ici porté sur les prémices de sa prise en compte à l'époque moderne dévoile l'émergence ancienne des préoccupations des populations le concernant. L'ouvrage démontre l'intérêt d'une approche historique située au carrefour des connaissances portant sur la nature, les sociétés humaines et la biogéographie. Tout en définissant l'histoire environnementale, il met en évidence le rôle pionnier joué par Emmanuel Le Roy Ladurie dans la naissance de la discipline, au cours des années 1966-1975, et souligne les principales étapes de son développement, marqué par la volonté de comprendre les interdépendances et les interactions unissant hommes, milieux et habitats.

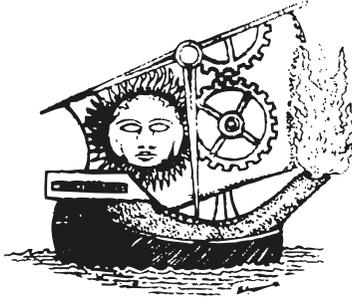
Un premier développement est consacré à l'histoire du climat, ici interrogée sous l'angle de la notion de risque présenté pour les populations. Quatre autres objets d'étude illustrent la variété des thèmes abordés, qui vont de l'intérêt pour le jardin botanique urbain au XVIII^e siècle, révélateur d'une sensibilité nouvelle tout autant que de l'élargissement du monde connu, aux héritages de l'histoire perceptibles encore de nos jours dans les peuplements de la forêt de Compiègne, en passant par l'utilisation du littoral et le développement des aménagements portuaires à l'échelle mondiale ; enfin à la compréhension des épidémies, souvent révélatrices de la dissociation opérée entre nature et culture, à l'échelle micro-historique.

S'il offre un bel aperçu des apports récents de la recherche, cet ouvrage, grâce à sa mise en perspective historique, bat également en brèche quelques idées reçues, telle l'opposition présupposée entre une société traditionnelle soumise aux aléas et une société contemporaine du risque les maîtrisant : la crise climatique de 1784 témoigne de l'apparition d'une politique de la gestion du risque sous Louis XVI, et de la modernisation de l'État comme vecteur de sa prise en charge. À partir d'exemples précis, les contributions ici rassemblées prouvent que l'histoire a bel et bien sa place dans une expertise scientifique élargie, et un rôle d'adjuvant actif à jouer dans les processus collaboratifs d'appui à la décision par les élus.



Couverture : Étienne Allegrain, *Promenade de Louis XIV en vue du Parterre du Nord dans les jardins de Versailles vers 1688*, huile sur toile, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon © Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais/Christophe Fouin.

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉPOQUE MODERNE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

DANS LA MÊME COLLECTION

- 38. *Habitat et cadre de vie à l'époque moderne*
- 37. *La Péninsule Ibérique et le monde*
(1470-1640)
- 36. *Les Universités en Europe*
(1450-1814)
- 35. *Les Circulations internationales en Europe*
(1680-1780)
- 34. *L'Opinion publique en Europe*
(1600-1800)
- 33. *Turcs et turqueries*
(XVI-XVIII^e siècle)
- 32. *Les Affrontements religieux en Europe*
(1500-1650)

L'Environnement à l'époque moderne

Préface de Lucien Bély



Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-897-7
© Sorbonne Université Presses, 2018

PDF complet – 979-10-231-2242-8
© Sorbonne Université Presses, 2022

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2243-5

I Grégory Quenet – 979-10-231-2244-2

I Emmanuel Garnier – 979-10-231-2245-9

II Émilie-Anne Pépy – 979-10-231-2246-6

II Gérard Le Bouëdec – 979-10-231-2247-3

II Jérôme Buridant – 979-10-231-2248-0

II Patrick Fournier – 979-10-231-2249-7

Maquette et mise en page : Emmanuel Mard Dubois/3d2s
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DEUXIÈME PARTIE

Objets de recherche

LE JARDIN BOTANIQUE URBAIN EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE

Émilie-Anne Pépy
Université de Savoie

Les origines du jardin botanique sont italiennes et remontent à la fin de la période médiévale, dans un contexte de mise en place de politiques sanitaires municipales. Ces types de jardin sont le plus souvent adossés à des institutions scientifiques comme les universités de médecine. La botanique n'est alors pas encore constituée comme une science autonome. Elle demeure une discipline auxiliaire de la médecine, à laquelle elle fournit les éléments végétaux entrant dans la composition des remèdes. Le jardin botanique est un *hortus academicus*, qui doit contribuer à la connaissance et à la conservation des espèces végétales vivantes suivant le principe de la collection, et aussi permettre d'améliorer la formation des personnels de santé. Les premiers jardins botaniques apparaissent dans la péninsule italienne où, dès la fin de la période médiévale, les municipalités ont mis en œuvre des politiques sanitaires dynamiques, en se dotant d'institutions médicales développées. Padoue, Pise, Venise ou encore Florence sont parmi les premières cités à fonder des jardins botaniques dans les années 1540, les objectifs pratiques n'excluant pas les visées esthétiques¹. Une deuxième vague de créations achève d'équiper la péninsule : Pavie, Ferrare, Bologne, Rome, Messine... Le mouvement gagne rapidement les Pays-Bas, autre pôle de savoir majeur en Europe, avec la fondation du jardin de Leyde en 1577², suivi par celui d'Amsterdam en 1630. L'université de Montpellier obtient le sien en 1593, grâce aux efforts du botaniste Richer de Belleval et au soutien

- 1 Margherita Azzi Visentini, *L'Orto botanico di Padova e il giardino dil Rinascimento*, Milano, Il Polifilo, 1984.
- 2 William T. Stearn, « The Influence of Leyden on Botany in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », *The British Journal for the History of Science*, 1, 1962/2, p. 137-158.

du roi Henri IV. Au XVII^e siècle, forte des apports des savoirs coloniaux, la botanique se structure en tant que discipline scientifique autonome en se forgeant une méthode de travail, la taxinomie, qui s'efforce d'introduire un ordre logique dans la variété du règne végétal. Dans un contexte général d'institutionnalisation de la pratique des sciences, les principales capitales scientifiques se dotent de jardins botaniques, avec le soutien des États. Au XVIII^e siècle, le réseau des jardins urbains continue de s'étoffer, alors que s'accroît l'intérêt pour la botanique et ses applications³. Plusieurs types de jardins botaniques peuvent coexister dans l'espace urbain, au moins dans les grandes villes : les jardins des universités et institutions de santé ; les jardins privés de grands mécènes ou d'amateurs éclairés⁴ ; les jardins financés par les académies et sociétés savantes⁵ ; et bien sûr les jardins d'institutions scientifiques au service du pouvoir, comme le Jardin du Roi à Paris, fondé en 1626, qui se distingue alors par des dispositifs expérimentaux innovants (tels la « montagne », dispositif pyramidal destiné à l'acclimatation des plantes croissant en altitude).

Cette diversité se reflète dans les usages de la langue française : jusqu'aux années 1800, on les désigne comme « jardins de botanique » ou « jardins des plantes ». L'expression « jardin botanique » n'apparaît qu'au début du XIX^e siècle ; d'après la sixième édition du *Dictionnaire* de l'Académie française (1835), il s'agit d'un « jardin où l'on a rassemblé une collection plus ou moins considérable de plantes exotiques et indigènes, pour faciliter l'étude de la botanique. » Cette définition met l'accent sur le lien entre une science, la botanique, et le lieu de sa pratique, ce qui distingue le jardin botanique du simple jardin d'agrément. Sa fonction pédagogique est également fondamentale : validation d'expertise, enseignement scientifique professionnalisant, mais aussi vulgarisation de la science, à travers la présentation de collections de végétaux « exotiques

-
- 3 Andrew Lees et Lynn Hollen Lees, *Cities and the Making of Modern Europe, 1750-1914*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2007.
 - 4 Laurence Baudoux-Rousseau, « Collectionneurs et horticulteurs en Flandres au début du XVII^e siècle », dans L. Baudoux-Rousseau et Charles Giry-Deloison, *Le Jardin dans les anciens Pays-Bas*, Arras, Artois Presses Université, 2002.
 - 5 Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux (1680-1789)*, Paris, Mouton, 1978.

et indigènes ». Le jardin botanique est un microcosme, qui offre à la vue du citoyen le spectacle de la flore venue du monde entier. Il est enfin un outil politique et économique au service du projet colonial des premiers empires européens : il est destiné à faciliter l'acclimatation et la diffusion de végétaux d'intérêt stratégique, dans les domaines thérapeutique, alimentaire ou industriel. Le jardin botanique s'apparente donc à un objet d'histoire situé à la croisée de plusieurs champs historiographiques. À travers cet objet, des problématiques déjà abordées par l'histoire des sciences, par l'histoire des mondes coloniaux et par l'histoire urbaine peuvent être retravaillées à travers une approche plus environnementale.

La voie a été ouverte par des historiens nord-américains et anglo-saxons qui, dès les années 1970, ont fait du végétal l'enjeu d'une histoire politiquement engagée. Jusqu'alors, les clefs de compréhension de l'histoire du végétal restent circonscrites dans le champ de l'histoire des civilisations. Depuis le Néolithique, les mouvements des populations humaines s'accompagnent de circulations et de transferts de plantes. Suivant le schéma explicatif vulgarisé par Jared Diamond, le principal facteur de différenciation entre les civilisations résiderait dans leur capacité à domestiquer les espèces végétales et animales, en fonction notamment des caractères du milieu⁶. Mais cette tendance s'accélère et change d'échelle à l'époque moderne, lorsque la colonisation engendre le phénomène du *Columbian Exchange*⁷. Remettant en question la vision traditionnelle lénifiante du « voyage des plantes », l'historien nord-américain Alfred Crosby emploie l'expression « impérialisme écologique » pour qualifier l'organisation de circuits de circulation de végétaux, qui font des allers et retours entre les métropoles et leurs colonies, et entre les colonies elles-mêmes, permettant de suivre les formes de la globalisation à l'échelle planétaire⁸. La question des transferts de plantes intéresse d'autres champs de recherche de l'histoire

6 Jared Diamond, *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 1997.

7 Alfred Crosby, *The Columbian Exchange: Biological and Cultural Consequences of 1492*, Westport, Greenwood Press, 1972.

8 A. Crosby, *Ecological Imperialism. The Biological Expansion of Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

sociale ; le contexte épistémologique aux États-Unis est alors très favorable à l'étude des *subalterns*, ces acteurs de l'histoire sociale dont on considère que l'importance a été minorée⁹. Les *Gender Studies*, également en plein développement, ne manquent pas d'interroger les rapports entre genre et végétal, tout particulièrement au prisme des enjeux coloniaux¹⁰. Depuis la décennie 1980, se sont multipliées les recherches mettant en perspective les relations dynamiques entre les plantes, les populations, les États, et les économies modernes. Il serait difficile d'en livrer ici un tableau exhaustif ; parmi les thématiques privilégiées, les conditions de production et de circulation du savoir sur le végétal, en Europe et, de manière plus novatrice, dans les espaces coloniaux¹¹, ont retenu l'attention des historiens, ainsi que les transferts de savoir entre colonisateurs et colonisés. Les conséquences de l'implication des États européens dans la prédation des ressources végétales à l'échelle planétaire ont été mises en lumière, à partir du fonctionnement de « machines coloniales » dont les rouages institutionnels regroupent représentants de l'État, militaires, institutions de savoir et savants. James McClellan et Richard Drayton, qui se sont intéressés à l'institutionnalisation des modalités de constitution de connaissance sur le règne végétal, ont ainsi montré l'importance stratégique des réseaux de jardins botaniques dans le cadre impérial (français et britannique), et leur part dans le développement d'entreprises scientifiques à l'échelle planétaire. La botanique a contribué au développement et à l'accumulation de savoirs

-
- 9 Par exemple, les recherches de Judith Carney établissent l'importance du rôle des esclaves africains dans les transferts de savoirs et de techniques ayant conduit à la mise en place de la culture du riz en Amérique du Nord. J. Carney, *Black Rice: The African Origins of Rice Cultivation in the Americas*, Cambridge/London, Harvard University Press, 2001.
- 10 Londa Schiebinger évoque ainsi le cas d'une variété particulière de plante abortive, la *Poinciana pulcherrima*, qui fait l'objet d'un véritable usage politique de la part des femmes en lutte contre le système esclavagiste dans les Antilles et en Afrique, et que les Européens refusent d'acclimater et d'intégrer à la pharmacopée en raison des enjeux démographiques. L. Schiebinger, *Plants and Empire: Colonial Bioprospecting in the Atlantic World*, Cambridge/London, Harvard University Press, 2004.
- 11 Kapil Raj, *Relocating Modern Science: Circulation and the Construction of Knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2007.

sur la nature, tout en favorisant, dans le même temps, la reconfiguration de celle-ci et la transformation des écosystèmes à l'échelle de la planète¹².

Depuis trois décennies, un certain nombre de travaux de l'historiographie française entrent en résonance avec ces thématiques. J'ai choisi de n'évoquer ici que les jardins botaniques français du XVIII^e siècle, pour articuler les grands enjeux de l'histoire globale, et les particularités culturelles de la société française dans le contexte de développement du premier empire colonial. Il sera ici question du jardin botanique dans les politiques publiques du XVIII^e siècle, comme enjeu de domination coloniale, mais aussi d'« amélioration » de la société. Le jardin botanique peut également être examiné comme un lieu d'acculturation des citadins à l'environnement végétal, contribuant à diffuser le goût du « spectacle de la nature » cher aux lecteurs de l'abbé Pluche¹³. Il est enfin un outil de découverte scientifique du territoire national, dans la variété de ses milieux naturels.

DE L'INVENTAIRE DU MONDE À LA BOTANIQUE APPLIQUÉE : LE JARDIN BOTANIQUE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Il est impossible d'évoquer la botanique au XVIII^e siècle en France sans prendre en compte d'une part les enjeux coloniaux, et d'autre part le rôle majeur de l'État pour valoriser la connaissance du végétal, avec l'institutionnalisation progressive du réseau de jardins botaniques. La botanique est alors « *a big science and a big business*¹⁴ ». Ce sont finalement moins les aspects théoriques de la discipline qui retiennent l'attention, que les fructueuses applications que l'on peut en tirer.

12 James E. McClellan III et François Regourd, *The Colonial Machine: French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, Turnhout, Brepols, 2012 ; Richard Drayton, *Nature's Government: Science, Imperial Britain, and the "Improvement" of the World*, New Haven/London, Yale University Press, 2000.

13 Noël-Antoine Pluche, *Spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux et à leur former l'esprit*, Paris, Veuve Estienne, 1732-1742, 9 vol.

14 L. Schiebinger et Claudia Swan (dir.), *Colonial Botany: Science, Commerce, and Politics in the Early Modern World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007.

Il convient de revenir brièvement sur les activités scientifiques qui ont cours dans un jardin botanique. L'inventaire du monde, et le classement des espèces végétales, restent au cœur du travail du botaniste. L'élargissement des limites du monde connu au ^{xvi}^e siècle a précipité l'avènement de la botanique en discipline autonome. Les botanistes des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles cherchent à intégrer les nouvelles découvertes dans un champ de savoir déjà constitué, qui s'appuie sur une tradition intellectuelle remontant à l'Antiquité, fondée sur l'observation fidèle de la réalité, et ayant pour finalité la connaissance de la nature. Le principal travail des botanistes consiste à fournir un inventaire des plantes commencé dans l'Antiquité par Dioscoride ou Pline l'Ancien au ⁱ^e siècle après J.-C. La méthode, inchangée depuis l'Antiquité, consiste à dresser un catalogue des plantes, dont sont énumérées les propriétés (curatives ou autres), et auxquelles sont associées des représentations iconographiques suivant des techniques de plus en plus poussées. Les jardins botaniques importants disposent ainsi de leur catalogue imprimé, qui reste longtemps classé par ordre alphabétique, tant que les références n'excèdent pas quelques centaines. Les botanistes modernes se trouvent rapidement confrontés à un défi majeur : le mouvement de découverte et de colonisation du monde entraîne un accroissement exponentiel du nombre de plantes répertoriées : de 3 000 espèces connues environ au début du ^{xvii}^e siècle, on dépasse les 10 000 à l'horizon du ^{xviii}^e siècle. Pour les savants, le défi est désormais de rendre intelligible cet inventaire élargi, en proposant des systèmes de classification reposant sur l'identification de groupes ou de familles de plantes¹⁵.

Les botanistes du ^{xviii}^e siècle s'intéressent également à la physiologie végétale, au miroir des connaissances en physiologie animale (respiration, sommeil, nutrition, reproduction). Les travaux menés dans le cadre de l'étude de la physiologie végétale peuvent être effectués dans de véritables conditions de laboratoire, avec l'aide d'instruments d'observation de précision, comme le microscope, et au moyen de dispositifs expérimentaux variés. Par exemple, en 1799, Augustin-

15 Jean-Marc Drouin, *L'Herbier des philosophes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

Pyramus de Candolle obtient d'André Thouin l'usage d'une cave sous l'une des serres du Jardin des plantes, pour effectuer des expériences sur le sommeil des végétaux. Il y soumet des plantes à un cycle de vie artificiel, à la lumière de lampes, et compare leur évolution à celles d'échantillons d'espèces similaires demeurés dans le jardin¹⁶.

L'acclimatation de plantes collectées constitue un autre volet important de la recherche. Le jardin botanique se situe à l'interface entre la « recherche de plein air » (herborisation, voyage d'exploration) et la récréation de la nature, impliquant la mobilisation d'équipements expérimentaux comme les serres¹⁷, les circuits de circulation d'eau, etc. Dans le domaine botanique, où le décalage entre l'expérience visuelle et la culture livresque de cabinet peut s'avérer sensible, le jardin revêt une fonction démonstrative essentielle. On y mène des expérimentations et des observations cruciales pour la mise en forme d'énoncés théoriques. Le jardin botanique joue donc un rôle d'expertise, pour la validation du savoir botanique produit par les « recherches de plein air », et plus largement pour la validation d'hypothèses relatives au fonctionnement des organes et des tissus végétaux¹⁸.

Les jardins de la machine coloniale

Dès les années 1980, les historiens français ont mis l'accent sur les liens entre l'histoire des savoirs naturalistes et l'histoire coloniale. En 1999, un numéro spécial de la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, sous la direction de Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, faisait le point sur les résultats de ce vaste chantier, et ouvrait de nouvelles pistes

16 *Mémoires et souvenirs de Augustin Pyramus de Candolle, écrits par lui-même*, Paris, J. Cherbuliez, 1862, p. 93.

17 Yves-Marie Allain, *Une histoire des serres. De l'Orangerie au Palais de Cristal*, Versailles, Quae, 2010.

18 De nombreuses publications ont éclairé le rôle fondamental des voyageurs naturalistes dans la production de savoir. Voir par exemple : Marie-Noëlle Bourguet, « Voyage, mer et science au XVIII^e siècle », *Supplément à la Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 44, 1997/1-2, p. 39-56 ; Kury Lorelaï, « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830) », *Revue d'histoire des sciences*, 51, 1998/1, p. 65-91 ; Jan Vandersmissen, « Les voyages organisés par ordre du roi à Versailles », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2011 (en ligne le 29 septembre 2011 : <http://crcv.revues.org/11562>, consulté le 22 juin 2013).

de travail¹⁹. Les éclairages les plus récents sur la question ont confirmé l'importance stratégique des jardins botaniques, rouages essentiels de la « machine coloniale » française au XVIII^e siècle²⁰.

L'accumulation des savoirs naturalistes devient un enjeu politique fondamental, au moment où se met en place le Premier Empire français. Bridées par une implacable logique mercantiliste, les grandes nations coloniales ne sont pas supposées acheter sur le marché les plantes présentant un intérêt économique stratégique. L'idéal est donc de porter l'effort sur les prélèvements dans les espaces colonisés, puis de tenter des acclimations, soit sur le territoire métropolitain, soit dans d'autres espaces coloniaux jugés propices. La domestication du monde naturel est mise au service des intérêts stratégiques. L'exemple du café est particulièrement significatif : introduit à Amsterdam depuis Java en 1714, sa culture est rapidement maîtrisée au Jardin du Roi à Paris. Des plants sont réexpédiés vers les Antilles françaises dans la décennie 1720. Avant la Révolution, les plantations esclavagistes des Antilles assurent plus de la moitié de la production de café mondiale.

Élaboration et circulation des savoirs coloniaux fonctionnent en réseau ; les recherches les plus récentes ont nuancé la logique centre-périphérie eurocentrée, pour souligner le fonctionnement multipolaire de ces lieux de savoir. Les jardins botaniques établis dans les territoires colonisés sont certes animés par des administrateurs métropolitains (comme Pierre Poivre à l'île Bourbon) et par des correspondants mandatés par les institutions parisiennes pour des travaux de collecte et d'expérimentation. Mais les savants créoles prennent également une part active aux recherches.

Le Jardin du Roi reste le cœur de cette machine coloniale. L'institution est bien connue après les travaux d'Yves Laissus et d'Emma Spary²¹. Dès

19 *Revue d'histoire française d'outre-mer*, 322-323, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII^e siècle-début XX^e siècle) », Paris, Société française d'histoire des outre-mers (SFHOM), 1999.

20 J. E. McClellan III et F. Regourd, *The Colonial Machine*, op. cit.

21 Yves Laissus et Jean Torlais, *Le Jardin du Roi et le Collège royal dans l'enseignement des sciences au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1986 ; Emma Spary, *Utopia's Garden: French Natural History from Old Regime to Revolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2000.

les années 1670, les réseaux de savoir se structurent autour du triptyque Académie des sciences, Observatoire et Jardin du Roi. Celui-ci supervise la mise en place de jardins botaniques de la Marine dans les principaux ports coloniaux (Marseille, Nantes, Brest, Rochefort), afin de faciliter le débarquement et l'acclimatation des plantes nouvelles, fragilisées par les traversées. La capitale parisienne achève au XVIII^e siècle de s'affirmer comme le pôle dominant de construction et de validation de l'expertise savante sur les mondes coloniaux²². Le Jardin du Roi contribue largement à animer les réseaux de travail des savants, au plan théorique comme matériel (échange de graines, d'échantillons, de racines), en généralisant également les méthodes d'enquête.

Parallèlement au réseau des jardins de la « machine coloniale » et à l'ancien réseau des jardins académiques vont se multiplier au XVIII^e siècle des jardins botaniques urbains, conçus pour l'étude et le bien public.

Les jardins botaniques, nouveaux lieux de savoir urbains

Les historiens des sciences ont démontré la nécessité de *localiser* la production scientifique dans un contexte social et géographique. L'innovation botanique ne concerne pas seulement les capitales culturelles ; les villes moyennes sont amenées à développer leurs propres modèles. La fondation d'un jardin botanique rattaché à une institution demeure presque toujours le fruit des efforts d'un milieu actif de botanistes savants ou amateurs, susceptibles d'influencer les instances décisionnelles urbaines grâce à leurs réseaux académiques ou familiaux.

Le rôle incitatif de l'État se mesure à l'aune des interventions des intendants pour encourager ces créations et fournir les financements. Les intendants éclairés cherchent à œuvrer pour le bien public, en faisant la promotion de la botanique appliquée, d'abord dans le domaine de la santé. Les jardins nouvellement fondés sont prioritairement destinés à améliorer la formation des futurs médecins, sages-femmes, chirurgiens, apothicaires, vétérinaires. Dans un contexte d'intérêt croissant pour la santé publique, l'accent est mis sur la professionnalisation de

22 Antonella Romano et Stéphane Van Damme, « Sciences et villes-mondes (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 55, 2008/2, p. 7-18.

ces personnels responsables de la santé des humains, mais aussi des animaux (notamment dans le cadre de la lutte contre les épizooties). La fréquentation des universités de médecine (une vingtaine dans le royaume) reste d'usage pour obtenir les titres nécessaires à l'exercice de la médecine, mais des structures de formation concurrentes se développent : des cours privés et des écoles, où souffle l'esprit des Lumières, apparaissent avec le soutien de l'État. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les intendants mettent en place des cours d'accouchement pour améliorer la formation des sages-femmes, ainsi que des cours destinés aux élèves chirurgiens. À Alfort et à Lyon s'implantent des écoles vétérinaires dotées de jardins botaniques. Grâce aux cours publics qui y sont programmés, ces structures sont conçues comme un outil de normalisation de la transmission des connaissances sur les propriétés médicinales des végétaux, destiné à court-circuiter l'emprise supposée des charlatans sur l'herboristerie, qui échappe encore largement au contrôle réglementaire de la monarchie.

Les nouveaux jardins botaniques urbains s'ouvrent également aux artistes, élèves des Beaux-Arts, ou représentants des arts mécaniques (teinturiers, ébénistes travaillant à partir de produits végétaux)²³. Les dessinateurs travaillant pour les manufactures de papier peint et les ouvriers du secteur textile viennent ainsi y perfectionner leur coup de crayon²⁴.

Les intendants cherchent enfin à encourager les liens déjà étroits entre botanique et agronomie. Le développement de l'agronomie exige des lieux adaptés pour réfléchir sur les propriétés des plantes, expérimenter des méthodes de sélection, des techniques de greffe et autres cultures

23 *Plan de l'établissement d'un jardin de botanique et d'une école d'histoire naturelle. Arrêté par Monseigneur de Flesselles, Intendant de la généralité de Lyon*, Lyon, Delaroche, 1773.

24 Des indiennes aux papiers peints, les modes vestimentaires et les arts décoratifs contribuent à diffuser le goût des représentations végétales d'après nature. Les traités de formation des artistes se font l'écho d'une demande sociale spécifique pour des cours de botanique dans le cadre de l'apprentissage professionnel. Voir par exemple : Antoine-Nicolas Joubert de L'Hiberderie, *Le Dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie*, Paris, Veuve Duchesne, 1774, p. XX : « [...] je dis même qu'un cours de botanique seroit aussi nécessaire à un Dessinateur fleuriste, qu'un cours d'anatomie l'est pour un peintre. »

artificielles. En 1767, la monarchie ordonne l'implantation d'une pépinière par généralité; il s'agit à la fois d'un lieu de stockage et de distribution de plantes (par exemple, les arbres employés pour l'embellissement des villes ou les plantations le long des routes), et d'un lieu de formation pédagogique pour les futurs jardiniers. Pépinières royales et jardins botaniques fonctionnent en miroir, les compétences des botanistes étant requises pour réfléchir sur les propriétés des plantes domestiques, sur les usages de telle ou telle espèce pouvant être généralisés.

La refonte institutionnelle entamée pendant la Révolution française confirme l'enjeu que représentent en France la connaissance et l'exploitation du monde végétal. Les plantes sont considérées comme un patrimoine vivant de la nation, et comme une ressource qu'il s'agit de faire fructifier. En 1795 est décidé l'établissement de jardins botaniques départementaux, qui tissent un réseau dont le cœur reste l'institution parisienne qui a pris la suite du Jardin du Roi, à savoir le Muséum d'histoire naturelle, qui enrichit rapidement ses collections grâce aux confiscations naturalistes. Les établissements départementaux sont chargés d'expérimenter des pratiques d'acclimatation des plantes, à la demande des savants du Muséum; les jardins botaniques du Midi et de Corse sont particulièrement sollicités, en raison des aménités climatiques jugées propices au développement de plantes exotiques comme l'arbre à pain ou la canne à sucre²⁵.

LE PUBLIC CITADIN AU JARDIN BOTANIQUE : UNE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL

L'acculturation des citoyens à l'environnement végétal est une question qui permet de s'intéresser à l'articulation entre dimension scientifique et dimension urbaine, et d'enraciner le jardin botanique dans l'environnement urbain, au travers de pratiques territoriales.

25 Pierre-Yves Lacour, « La place des colonies dans les collections d'histoire naturelle (1789-1804) », dans Anja Bandau, Marcel Dorigny et Rebekka von Mallinckrodt (dir.), *Les Mondes coloniaux à Paris au XVIII^e siècle. Circulation et enchevêtrement des savoirs*, Paris, Karthala, 2010, p. 49-74.

Le jardin botanique est loin d'être un lieu fermé, dont l'accès serait strictement réservé à une poignée de savants spécialistes des déclinaisons de Flore, ou d'agents de la monarchie soucieux de faire fructifier le patrimoine végétal du royaume. Guides et récits de voyage tendent au contraire à en promouvoir et à en institutionnaliser la visite. Anna Francesca Cradock, lors de son séjour parisien au printemps 1784, est reçue par le comte de Buffon lui-même, qui lui fait les honneurs de « deux magnifiques palmiers éventails de 30 pieds de haut ». La plupart des jardins botaniques sont ouverts au public, suivant des conditions plus ou moins souples²⁶. Comme n'importe quel équipement culturel urbain, le jardin botanique attire en effet des publics divers, dont les horaires de fréquentation varient en fonction des attentes et des pratiques. Les jardins botaniques publics sont régis par des normes de comportement et de civilité, matérialisées par les règlements édictés par les responsables des institutions savantes auxquels ils sont associés, ou par les intendants promoteurs des jardins académiques destinés à la formation des personnels de santé²⁷. Ces injonctions réglementaires dessinent en creux les contours de pratiques sociales et récréatives du quotidien, communes aux espaces de nature en ville²⁸. Lieu de promenade et espace de civilité diurne, le jardin botanique peut aussi devenir le cadre d'activités jugées subversives ou contraires à l'ordre moral : rendez-vous galants, amusements potaches des étudiants en médecine et chirurgie, jeux de balles ou de bâtons risquant d'endommager les plantes, etc.

L'étude du jardin botanique croise donc nécessairement la question des loisirs urbains, alors que précisément apparaissent des formes de consommation du savoir et de la science. Le XVIII^e siècle voit se mettre en place un nouveau régime de scientificité, centré sur la place primordiale de l'expérience, qui doit être publique, reproductible, et parfois

26 Marco Beretta (dir.), *From Private to Public: Natural Collections and Museums*, Sagamore Beach [Mass.], Science History Publications, 2005.

27 E. Spary, *Utopia's garden*, op. cit., p. 52-54 ; Alexandre Lunel, *La Maison médicale du roi (XVI^e-XVIII^e siècle)*. *Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

28 Charles-François Mathis et Émilie-Anne Pépy, *La Ville végétale (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2016.

spectaculaire (expériences sur les propriétés de l'électricité, expériences d'aérostation²⁹). La science sort du cabinet pour descendre sur la place publique, au sens propre comme au figuré. Pour répondre aux attentes sociales se multiplient les cours publics, qui concernent aussi bien la physique que la chimie, ou les sciences naturelles (minéralogie, botanique)³⁰. Des publicités sont effectuées, dans la presse ou par voie d'affichage, pour les cours de botanique dispensés par les professeurs des institutions savantes³¹. Au Jardin du Roi, les cours publics assurés par les démonstrateurs de botanique ne désemploient pas. Au XVII^e siècle, ils se tenaient encore dans l'espace du jardin, le long des plates-bandes. L'affluence oblige à les déplacer en amphithéâtre³². Espaces d'initiation pour les amateurs de botanique et pour les curieux, les jardins botaniques appellent donc à réfléchir à la frontière poreuse entre science et sociabilité³³.

Le jardin botanique des origines apparaît comme une projection spatiale de la culture de la curiosité. Il s'agit d'y rassembler la végétation universelle en un microcosme, suivant le principe de la collection naturelle, afin de susciter l'admiration face à la profusion de la Création. Sont privilégiées les essences les plus rares ou les plus curieuses, découvertes lors des grands voyages d'exploration ou échangées entre membres de la République des sciences. Le cèdre du Liban du Jardin des plantes, planté en 1734 par Bernard de Jussieu qui l'a ramené d'Angleterre, devient en quelques décennies un véritable monument végétal, marqueur de l'identité des lieux (fig. 1).

29 Marie Thébaud-Sorger, *L'Aérostation au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2009.

30 Bruno Belhoste, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011.

31 Colin Jones, « The great chain of buying: medical advertisement, the bourgeois public sphere, and the origins of the French revolution », *American Historical Review*, 101, 1996/1, p. 13-40.

32 Arthur Birembaut, « L'enseignement de la minéralogie et des techniques minières », dans René Taton (dir.), *Enseignement et diffusion des sciences*, Paris, Hermann, 1986, p. 304-305.

33 Nicolas Robin (dir.), *Designing Botanical Gardens: Science, Culture and Sociability*, London, Taylor & Francis, 2008.



C. Monnet del.

C. S. Guichet inv. An. M.

*En 1734 le célèbre Bernard de Jussieu planta
le Cedre du Liban au Jardin des Plantes.*

1. « En 1734 le célèbre Bernard de Jussieu planta le cèdre du Liban au Jardin des plantes », gravure frontispice de Louis-François Jauffret, *Voyage au Jardin des plantes*, Paris, C. Houel, 1798.

Au XVIII^e siècle, bien que l'ambition encyclopédique du jardin botanique ait pris le pas sur le déploiement des « merveilles », ses collections de végétaux extra-européens lui permettent de satisfaire le goût du public pour les horizons exotiques, encouragé par la prolifération des récits de voyage. À la fin du siècle, la construction de serres monumentales en verre facilite la culture et l'exposition des plantes tropicales, désormais exposées à un plus large public, dans des conditions sanitaires optimales³⁴. Comme d'autres équipements scientifiques urbains, le jardin botanique est un lieu d'interaction entre le monde savant et la société, un lieu de médiation entre la production de savoirs et leur diffusion, leur interprétation et leur reformulation dans le champ du symbolique et de l'imaginaire. En écho à la matérialité du jardin botanique peuvent être évoqués les jardins virtuels que sont ces éditions multiples de flores et autres inventaires imprimés et aquarellés d'après l'observation des plantes, qui permettent de faire entrer de nombreuses plantes exotiques dans le patrimoine visuel de tout un chacun³⁵.

La botanique entre récréation et initiation aux sciences

Le nombre croissant d'ouvrages de vulgarisation scientifique constitue un révélateur de l'engouement généralisé pour la botanique comme pratique de loisir, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces publications s'effectuent en français, et non dans la langue latine qui reste une référence commune dans les revues savantes européennes. Savants de second rang ou amateurs avisés, leurs auteurs appartiennent dans la plupart des cas aux marges de la République des sciences. Moins connu que le polygraphe Pierre-Joseph Buchoz (1731-1807), Antoine-Nicolas Duchesne (1747-1817) est tout aussi représentatif de cette catégorie d'intermédiaires culturels. Issu d'une lignée bourgeoise qui s'est distinguée dans les arts mécaniques et se transmet de père en fils une charge de prévôt des bâtiments du roi, il a eu accès au jardin botanique du Trianon, où il a profité de l'enseignement de Bernard

34 Nuala C. Johnson, *Nature Displaced, Nature Displayed: Order and Beauty in Botanical Gardens*, New York, Palgrave Macmillan, 2011.

35 Madeleine Pinault-Sorensen, *Le Livre de botanique : XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, BnF/Imprimerie nationale, 2008.

et Antoine-Laurent de Jussieu. Il choisit de se spécialiser dans l'étude des plantes comestibles à partir d'observations et d'expériences menées au Trianon³⁶, et se distingue par une œuvre originale d'illustrateur de botanique³⁷. Au-delà de ses recherches botaniques, Duchesne fait œuvre de vulgarisation et de pédagogie ; en 1770, il entreprend l'édition d'un almanach horticole et agricole destiné au monde rural, qui ambitionne de se substituer aux feuilles existantes accusées de perpétuer les superstitions dans les campagnes. Il a fait paraître en 1764 un *Manuel de botanique contenant les propriétés des plantes utiles pour la nourriture, d'usage en médecine, employées dans les arts, d'ornement pour les jardins, et que l'on trouve à la campagne aux environs de Paris*, destiné aux « amateurs de la botanique » qui souhaiteront reconnaître lors de leurs promenades les plantes dites utiles. La jeunesse constitue un autre public de prédilection pour Duchesne, qui deviendra professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Seine-et-Oise en 1795. Le *Portefeuille des enfans* est une compilation didactique de données et d'illustrations tirées d'ouvrages de grammaire, de calcul, d'histoire naturelle, d'histoire, de géographie et autres récits de voyage³⁸. Les vignettes peuvent être découpées afin de servir de support à un jeu de société conçu pour faciliter la mémorisation. La section consacrée au règne végétal (21 p.) demeure nettement moins importante que celle rassemblant les informations concernant le règne animal (128 p.), mais témoigne toutefois de la volonté de transmettre un socle minimal de connaissances dans le champ de la botanique. Les plantes sont réparties en fonction de leur usage et de leur origine géographique. N'ont été retenues que des essences courantes, susceptibles d'être facilement observées, comme les différentes sortes de céréales panifiables, les vulnéraires les plus courantes

36 Il est l'auteur d'une *Histoire naturelle des fraisiers* (1766) et d'une *Histoire naturelle des courges* (1768).

37 Günter Staudt, *Les Dessins d'Antoine-Nicolas Duchesne pour son histoire naturelle des fraisiers*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2003 ; Harry S. Paris, *Les Dessins d'Antoine-Nicolas Duchesne pour son histoire naturelle des courges*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2007.

38 Antoine-Nicolas Duchesne et Auguste Savinien Leblond, *Le Portefeuille des enfans. Mélange intéressant d'animaux, fruits, fleurs, habillemens, plans, cartes et autres objets*, Versailles, Blaizot, 1784.

ou, parmi les plantes « étrangères », celles qui font partie du patrimoine alimentaire des jeunes lecteurs (le théier, le caféier, le cacaoier, la vanille, le manioc et la pomme de terre).

Dans le contexte que l'on sait de « découverte de l'enfant³⁹ », les pédagogues du XVIII^e siècle, Rousseau en tête, considèrent la botanique comme une discipline propice à initier les processus d'apprentissage, puisqu'elle met en rapport l'exercice des sens et de la raison. Loin des querelles entre les différents systèmes de classification défendus par les savants, ou de l'apprentissage fastidieux des propriétés médicinales des plantes, la botanique pédagogique est présentée comme un divertissement ancré dans la réalité immédiate de l'expérience naturaliste. Pour Jean-Jacques Rousseau, elle est tout à la fois un amusement et une « étude raisonnable », qui apprend à développer le sens de l'observation, la mémoire et la patience chez les plus jeunes, et doit détourner les plus âgés des passions de l'adolescence au profit du plaisir sain de la promenade et du contact avec la nature. Dans les lettres échangées avec Madeleine Catherine Delessert au sujet de l'initiation de sa fille Marguerite Madeleine, dite Madelon, à la botanique, Rousseau met en place un véritable modèle pédagogique qui se veut destiné à la petite enfance (Madelon Delessert n'est alors âgée que de 4 ou 5 ans)⁴⁰. Dans l'*Émile*, le philosophe reconnaît toutefois qu'un tel programme ne peut être abordé qu'à partir de 11 ans.

À la fin du XVIII^e siècle, à l'heure de la refondation du système éducatif, dont les promoteurs et les principaux acteurs demeurent les savants reconnus de la fin de l'Ancien Régime, l'étude de la botanique conserve une dimension initiatique, en étant réservée aux petites classes : « La botanique et l'histoire naturelle sont encore des études qui conviennent à l'enfance. Il n'est point d'enfant qui n'amasse des fleurs, des insectes, des coquilles : toucher, examiner, disséquer, tout est un besoin de l'enfance ; gardons-nous de le contrarier, puisque nous pouvons

39 Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, t. II, *Du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

40 Jean-Jacques Rousseau, *Écrits sur la botanique*, Genève, Slatkine, 2012.

le diriger de manière utile⁴¹. » Dans les Écoles centrales, l'histoire naturelle (botanique, minéralogie, zoologie) fait partie du programme d'apprentissage destiné aux 12-14 ans (1^{ère} section) ; mathématiques, physique et chimie ne sont enseignées qu'en 2^e section, à partir de l'âge de 14 ans. Chaque établissement doit être doté d'un jardin botanique et d'un cabinet d'histoire naturelle pour faciliter l'enseignement des sciences naturelles.

78

La botanique est considérée comme une discipline se prêtant particulièrement à la vulgarisation, à travers des activités à mi-chemin entre l'initiation scientifique et le loisir récréatif. Elle est demeurée ouverte aux dames, car justement considérée comme non subversive pour l'ordre social, et « pour le beau sexe, la plus innocente des distractions⁴² ». Toutes les amatrices de botanique ne sont donc pas des figures subversives, comme les exploratrices bravant les interdits attachés à leur genre, Anna-Sybilla Mérian ou Jeanne Baret par exemple. Cultiver (ou faire cultiver) leur jardin permet aux épouses des élites de faire fructifier un patrimoine tout en entretenant, dans la sphère domestique, une sociabilité seyant à leur rang. Jean-Jacques Rousseau estime que cette science est adaptée aux capacités féminines, en raison de ses liens avec l'économie domestique et rurale. Dès le XVIII^e siècle fleurissent les manuels de botanique destinés spécifiquement aux dames, où on les entretient en des termes choisis des découvertes linnéennes en matière de sexualité des plantes⁴³. Qu'importent la qualité et l'épaisseur de leur bagage scientifique, dès lors qu'elles restent à la place et dans les fonctions que la société leur attribue.

Les femmes ont donc accès à l'espace public qu'est le jardin botanique, cours publics y compris. En 1780, avec la bénédiction de son époux, lui-

41 Antoine-Laurent de Lavoisier, *Réflexions sur l'instruction publique présentées à la Convention nationale par le bureau de consultation des arts et métiers*, Paris, Du Pont, 1793, p. 11.

42 Charles Batsch, *Botanique pour les femmes et les amateurs des plantes*, Paris, Treuttel et Würtz, 1798, p. 17.

43 Nicole Biagioli, « Les botaniques des dames, badinage précieux ou initiation scientifique ? », dans Marijn S. Kaplan et Perry Gethner (dir.), *Women in the Middle: Selected Essays from Women in French International Conference 2008*, Denton [Tex.], Women in French, 2009, p. 55-64.

même amateur distingué de botanique, Jeanne-Marie Roland fréquente assidûment les démonstrations données au Jardin du Roi, qui lui permettent de compléter son savoir livresque en la matière⁴⁴. Certaines vont aller plus loin, profitant de cette tolérance sociale pour s'immiscer dans les réseaux académiques. Les aristocrates propriétaires de jardins botaniques privés ont plus de facilité pour entrer en correspondance avec des savants susceptibles d'échanger graines et plantes. Particulièrement active dans ce domaine, l'impératrice Joséphine emploie à son service les naturalistes Étienne Ventenat et Aimé Bonpland, chargés de développer son jardin botanique de Rueil-Malmaison, et de mener une ambitieuse politique éditoriale⁴⁵. Joséphine s'inscrit dans une tradition royale de mécénat scientifique⁴⁶.

Des femmes de condition plus modeste peuvent également entrer par la petite porte dans l'univers académique, comme le montre l'exemple de la lyonnaise Clémence Lortet (1772-1835), co-fondatrice de la Société linnéenne de Lyon. Issue de la petite bourgeoisie, elle souffre très jeune de dépression. Dans les années 1790, elle consulte le médecin botaniste Jean-Emmanuel Gilibert, qui lui prescrit des activités de plein air, et lui conseille de commencer à apprendre la botanique, en fréquentant ses cours publics et en cultivant un jardin. Clémence Lortet recouvre la santé en multipliant des herborisations autour de Lyon, qui aboutissent à la rédaction d'une flore des environs de Lyon en 1808... publiée sous le nom de son mentor, ce qui montre bien qu'une femme peut difficilement se débarrasser du statut d'amateur pour être reconnue comme scientifique⁴⁷. Entre 1810 et 1834, elle élargit ses horizons, et

44 *Lettres de madame Roland (1780-1793)*, éd. Claude Perroud, Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 4.

45 Hans Walter Lack, *Jardin de la Malmaison. Empress Josephine's Garden*, München, Prestel, 2014.

46 La plupart des souverains d'Europe ont été désireux de doter leurs résidences de jardins botaniques : à l'époque où Georges III de Hanovre, souverain le plus puissant d'Europe, encourage le développement des Kew Gardens, Louis XV fait appel aux botanistes lyonnais de la famille Jussieu pour équiper Versailles d'un jardin d'acclimatation, qui fonctionne dans les décennies 1760-1770 avant de céder la place au jardin du Trianon.

47 Jean-Emmanuel Gilibert, *Le Calendrier de flore, pour l'année 1778, autour de Grodno, et pour l'année 1808, autour de Lyon*, Lyon, A. Leroy, 1808.

multiplie les voyages botaniques dans les Alpes françaises et suisses, en Auvergne, en Bresse. Devenue correspondante de la Société linnéenne de Paris en 1822, elle contribue à fonder celle de Lyon en témoignant de son insertion dans les milieux naturalistes lyonnais. L'exemple de Clémence Lortet s'intègre dans un mouvement général des citoyens vers la nature environnante, devenue le cadre de production de nouveaux savoirs sur le monde végétal.

JARDINS BOTANQUES ET RECHERCHES DE PLEIN AIR

80 Les jardins botaniques fonctionnent comme des structures médiatrices, pour la mise en environnement de lieux extérieurs à la ville.

Exploiter les richesses végétales du royaume

Les enjeux représentés par les plantes coloniales ou exotiques au XVIII^e siècle ne doivent pas faire oublier les enquêtes diligentées à l'intérieur du royaume⁴⁸. Le XVIII^e siècle voit se mettre en place les premiers fondements de la médecine chimique ; toutefois, le végétal reste la base de la composition des remèdes. Le discours médical est loin d'être unanime quant au caractère indispensable des plantes extra-européennes ; l'acclimatation reste incertaine, sans compter les coûts importants à l'achat, et les possibles ruptures d'approvisionnement en cas de guerre. De nombreux médecins naturalistes s'attachent au contraire à promouvoir les fonctions curatives de plantes dites locales, parfois bien connues dans la pharmacopée paysanne, et susceptibles de remplacer les coûteuses plantes exotiques. On reste convaincu qu'un petit nombre de médications, composées à partir de végétaux courants, suffit à résoudre à moindre frais bien des problèmes sanitaires dans les provinces.

Depuis les jardins botaniques s'organisent des enquêtes visant à mieux connaître l'environnement végétal dans les villes françaises. Cette

48 Samir Boumediene, *Avoir et savoir. L'appropriation des plantes médicinales de l'Amérique espagnole par les Européens (1570-1750)*, thèse sous la dir. de Simone Mazauric, Université de Lorraine, 2013.

« statistique végétale » est à rapporter à la passion classificatrice des Lumières. Stéphane Van Damme a repéré pas moins de 30 manuscrits qui inventorient la flore de Paris et de ses environs à la fin du XVIII^e siècle⁴⁹. Les autres villes françaises ne sont pas en reste. La résultante en est une meilleure connaissance des espaces urbains intra-muros, avec également une réflexion sur les limites de « la ville ». Certains espaces périphériques sont promus comme de véritables « conservatoires de botanique », et accueilleront sur la longue durée les herborisations des savants et des amateurs. C'est le cas du Mont-Pilat, au-dessus de Lyon, ou encore de la forêt de Fontainebleau.

La promenade botanique devient une pratique institutionnalisée, au carrefour entre échange savant et sociabilité ; elle est le plus souvent organisée par une personnalité locale (professeur, responsable de jardin botanique), et s'y joignent des amateurs distingués, des étudiants, etc. Le philosophe Jean-Jacques Rousseau est coutumier de ces herborisations, menées en compagnie de savants reconnus et de notables locaux. Il faut évoquer la culture matérielle qui accompagne ces pratiques, à travers l'équipement des naturalistes, la rédaction de cahiers de botanique, la constitution d'herbiers... Paradoxalement, dans un siècle de promotion du paysage panoramique, les nombreux adeptes de la botanique de loisir regardent la nature de manière fractionnée, méticuleuse, en recourant souvent à des instruments d'optique (loupes, voire microscopes).

L'élargissement des horizons naturalistes

Le jardin botanique est un des lieux par excellence contribuant à diffuser une sensibilité nouvelle à la nature, à travers la découverte et la promotion de milieux alors considérés comme périphériques du point de vue des capitales culturelles, tels que les littoraux et les montagnes. L'exploration botanique des Alpes et des Pyrénées s'effectue depuis les villes les plus proches : Lyon, Grenoble, Toulouse, Tarbes... La fondation de jardins botaniques (assez tardive par rapport au reste du royaume) y mobilise les réseaux savants du monde académique, professeurs de

49 Stéphane Van Damme, *Métropoles de papier. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

médecine en tête, mais aussi les élites urbaines désireuses d'apporter leurs lumières à l'entreprise tout en assurant la promotion de leur ville, avec le soutien des intendants⁵⁰. Il est entendu que ces jardins seront plantés d'espèces exotiques, mais aussi d'espèces locales, si possible rares ou inconnues, que les enquêtes botaniques menées sur le terrain permettent de découvrir. Les expéditions vers les sommets inviolés produisent un savoir naturaliste large, où il est question, en plus de botanique, d'observations minéralogiques, faunistiques, météorologiques, de mesures physiques... Ferdinand de Saussure dans les Alpes, Louis Ramond de Carbonnières dans les Pyrénées ouvrent la voie à de nouvelles pratiques de terrain qui permettent aux naturalistes de poser les fondements d'une géographie botanique en milieu de montagne.

82

Les herborisations à proprement parler sont plutôt effectuées en moyenne montagne, dans les alpages les plus accessibles, encore que certains botanistes, comme Dominique Villars à Grenoble, aient été en mesure de se livrer à des ascensions plus périlleuses. Un effort patient de collecte permet d'enrichir les inventaires existants de centaines d'espèces spécifiques. La collaboration des amateurs, voire même de voyageurs ou de marchands est essentielle pour contribuer à étoffer les collections vivantes, ce que révèle le cahier d'observations tenu par Dominique Villars, à la tête du jardin botanique de Grenoble entre 1786 et 1793⁵¹. Un travail d'acclimatation est ensuite entrepris pour pouvoir assurer les transferts de plantes de montagne, et initier des échanges dans les réseaux savants. La section « jardin des plantes de montagnes » du Jardin du Roi peut ainsi s'étoffer considérablement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, grâce aux contributions des correspondants alpins et pyrénéens.

50 Joëlle Rochas, *Muséum de Grenoble. Une histoire naturelle*, Grenoble, Éd. du Muséum de Grenoble, 2008.

51 Dominique Villars, *Registre d'observations botaniques commencé en 1786*, manuscrit numérisé par la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble et disponible en ligne : https://bibliotheque-museum.grenoble.fr/documents/Numerisation/Villars_manuscrits/oeb/index.htm (consulté le 17 janv. 2022).

Le jardin botanique au XVIII^e siècle est un outil de formalisation de la connaissance savante de l'environnement végétal, déjà bien étudié grâce aux approches croisées des champs de recherche évoqués (histoire des sciences, histoire des mondes coloniaux, histoire urbaine). Cet objet a, semble-t-il, toute sa place en histoire environnementale, dans la mesure où il est une des clefs permettant de comprendre l'engouement de toute une société pour le règne végétal. Amateurs et amatrices de botanique sont à la fois les spectateurs d'une flore savante explicitée par les savants (cours publics au jardin, connaissance livresque), mais également les acteurs de nouvelles pratiques les conduisant à produire une connaissance autonome de leur environnement naturel plus ou moins immédiat (promenade naturaliste, pratiques d'observation, collection d'échantillons conservés dans des herbiers).

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély	7

PREMIÈRE PARTIE

PRÉMISSSES DE L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE

Emmanuel Le Roy Ladurie et la naissance de l'histoire environnementale (1966-1975)	
Grégory Quenet	13
Une histoire relique ou un horizon scientifique durable ? Sociétés et risques climatiques sous l'Ancien Régime	
Emmanuel Garnier.....	33

183

L'ENVIRONNEMENT À L'ÉPOQUE MODERNE • SUP • 2018

DEUXIÈME PARTIE

OBJETS DE RECHERCHE

Le jardin botanique urbain en France au XVIII ^e siècle	
Émilie-Anne Pépy.....	61
Histoire maritime et histoire de l'environnement	
Gérard Le Bouëdec	85
En forêt de Compiègne, les héritages de l'époque moderne	
Jérôme Buridant.....	125
Pour une histoire environnementale des épidémies européennes à l'époque moderne : approches historiographiques et étude de cas	
Patrick Fournier.....	149

